



VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 20 juin à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DELRIEU, 1er Adjoint.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION
14/06/2024

DATE D'AFFICHAGE
14/06/2024

M. Jean-Pierre DELRIEU	M. Marc LE LEIZOUR
Mme Chantal BOUYE	Mme Anne-Christine CHIMENTI
M. Patrick GUILLON	M. Christophe DELIERE
Mme Diane BUI-DUYET	M. Michel DESMEUZES
M. Warren NAXUE	Mme Christine BELLET
M. Marc ZEISEL	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
Mme Pascale SERVENT	Mme Liliane CONDOUMY
M. Michel FONGUE	M. Claude CHARLOT
Mme Janine BAJON	M. Patrick SAKOUMORI
Mme Isabelle LAFLEUR	Mme Christiane SARIDJAN
Mme Cindy PRALONG	Mme Magali MANUOHALALO
M. Philippe BLAISE	M. Emmanuel BERART
Mme Valérie LAROQUE	M. Eric MELTESALE
M. Christophe DELESSERT	M. Bernard LAVANDIER
Mme Stéphanie PAIMAN	M. Jonas TAOFIFENUA
M. Alexandre MACHFUL	
Mme Tuilogona O'CONNOR	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	Mme Sonia LAGARDE	M. Bruno CAPY
Nombre de présents	: 32	M. Makaokio FIHIPALAI	Mme Kimberley BARONI
Nombre de votants (17 procurations)	: 49	M. Joseph BOANEMOA	Mme Laurène CASSAGNE
		Mme Laurie HUMUNI	Mme Muriel GERMAIN
		Mme Fabienne CHARDIGNY	M. Daniel HINSCHBERGER
		M. Tristan DERYCKE	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER
		Mme Françoise SUVE	Mme Veylma FALAEAO
		Mme Vaimoe ALBANESE	Mme Christine LE SAINT
		M. Nicolas BRIGNONE	Mme Jeanne POELLABAUER
		Mme Naïa WATEOU	
		M. Luc BRUN	
		Mme Charlotte THAI AWE	

Monsieur Warren NAXUE a été élu secrétaire de séance.

ABSTENTION :

M. Emmanuel BERART de « Générations Nouméa »

DELIBERATION N°2024-617

approuvant le compte administratif du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2023

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 20 juin 2024,

VU la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie

VU la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 4,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 portant création des budgets annexes,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2015/1676 du 22 décembre 2015, modifiant l'annexe 1 de la délibération du conseil municipal n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 relative aux règles comptables de gestion des budgets annexes,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2021/108 du 18 janvier 2021 portant création de la régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion des déchets ménagers et assimilés,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2023/213 du 23 février 2023 modifiée relative au budget annexe primitif pour la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2023,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2023/214 du 23 février 2023 modifiée relative aux autorisations de programme et crédits de paiement du budget annexe primitif pour la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2023,

VU la délibération du conseil municipal n° 2023/571 du 8 juin 2023 portant affectation du résultat de l'exercice 2022 du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés,

VU le compte administratif du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2023,

VU le compte de gestion du trésorier de la province Sud du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2023,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation de la régie chargée de la gestion des déchets ménagers et assimilés en sa séance du 13 juin 2024,

VU la note explicative de synthèse n° 2024/59 du 7 juin 2024,

La commission du budget et des finances (cbf) entendue en séance du 11 juin 2024

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Le compte administratif du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2023 est arrêté ainsi qu'il suit :

Libellé	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		CUMUL DES SECTIONS	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Prévisions budgétaires	1 670 690 000	1 670 690 000	56 833 367	249 931 253	1 727 523 367	1 920 621 253
Réalisations	1 534 051 356	1 608 803 348	51 048 689	52 544 826	1 585 100 045	1 661 348 174
I-Résultat de l'exercice		74 751 992		1 496 137		76 248 129
II-Résultats antérieurs reportés	100 988 718			178 643 376	100 988 718	178 643 376
III-Résultat de clôture (I+II)	26 236 726			180 139 513		153 902 787
Restes à réaliser	743 273		0		743 273	
IV-Résultat des restes à réaliser	743 273		0		743 273	
V-Résultat définitif (III+IV)	26 979 999			180 139 513		153 159 514

ARTICLE 2 /

Le compte administratif du budget annexe des déchets ménagers et assimilés est adopté en conformité avec le compte de gestion du trésorier de la province Sud pour l'exercice 2023.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le président de séance est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Le secrétaire de séance,



Monsieur Warren NAXUE

Le Président de séance,



JEAN-PIERRE DELRIEU

DESTINATAIRES :

- | | |
|---------------------|---|
| - SUBD ADMINIS. SUD | 1 |
| - DF (dont TPS) | 2 |
| - DEP | 1 |
| - MISE EN LIGNE | 1 |

REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

VILLE DE NOUMEA

POSTE COMPTABLE DE LA PROVINCE SUD

SERVICE PUBLIC LOCAL DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

M4

Compte administratif

BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

ANNEE 2023

SOMMAIRE

I - Informations générales		
Modalités de vote du budget		
II - Présentation générale du compte administratif		
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III - Vote du compte administratif		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes		
A - Eléments du bilan	Jointes	Sans objet
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		✓
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	✓	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette (suite)	✓	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	✓	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	✓	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		✓
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	✓	
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		✓
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		✓
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	✓	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	✓	
A3.2 - Etalement des provisions		✓
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	✓	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	✓	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		✓
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		✓
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		✓
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		✓
A6 - Etat des charges transférées		✓
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		✓
A8.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	✓	
A8.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties		✓
A8.3 - Opérations liées aux cessions		✓
A9.1 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		✓
A9.2 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		✓
A10 - Etat des travaux en régie		✓
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		✓
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		✓
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		✓
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		✓
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		✓
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		✓
B1.7 - Etat des engagements reçus		✓
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	✓	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		✓
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel		✓
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		✓
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		✓
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		✓
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	✓	
D - Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures	✓	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III – Les provisions sont budgétaires (délibération n°2012/1509 du 26 décembre 2012).

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	1 534 051 356	1 608 803 348	+74 751 992
	Section d'investissement	51 048 689	52 544 826	+1 496 137

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	100 988 718		
	Report en section d'investissement (001)		178 643 376	

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		1 686 088 763	1 839 991 550	+153 902 787

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	743 273		
	Section d'investissement			
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1	743 273		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	1 635 783 347	1 608 803 348	-26 979 999
	Section d'investissement	51 048 689	231 188 202	+180 139 513
	TOTAL CUMULE	1 686 832 036	1 839 991 550	+153 159 514

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		743 273	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	697 370	
6238	DIVERS	427 070	
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	270 300	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	45 903	
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, PROCEDES, DROIT	45 903	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	[...]Opérations d'équipement n°		
45...	Opération pour compte de tiers n° - [...] (3)		

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 396 426 000	1 131 773 765	252 850 852	697 370
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	55 000 000	55 000 000		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 885 000	28 762 421		45 903
	Total des dépenses de gestion courante	1 480 311 000	1 215 536 186	252 850 852	743 273
66	CHARGES FINANCIERES	1 280 000	1 002 834	189 186	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 807 405	11 927 472		
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (2)				
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (3)				
022	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	1 500 398 405	1 228 466 492	253 040 038	743 273
023	VIEMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	15 902 877			
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	53 400 000	52 544 826		
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (uniquement en M.44)(4)				
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	69 302 877	52 544 826		
	TOTAL	1 569 701 282	1 281 011 318	253 040 038	743 273

Pour information				
D002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	100 988 718			

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		
			Titres émis	Prod. rattachés	Restes à réaliser au 31/12
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 381 000 000	937 558 994	380 347 711	
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (5)				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION	8 090 000	6 472 000		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
	Total des recettes de gestion courante	1 389 090 000	944 030 994	380 347 711	
76	PRODUITS FINANCIERS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	271 900 000	276 205 661		
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (2)				
	Total des recettes réelles d'exploitation	1 660 990 000	1 220 236 655	380 347 711	
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	9 700 000	8 218 982		
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (uniquement en M.44)(4)				
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	9 700 000	8 218 982		
	TOTAL	1 670 690 000	1 228 455 637	380 347 711	

Pour information				
R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières dépréciées des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II
A2

Crédits annulés (1)
11 104 013
76 676
11 180 689
87 980
6 879 933
18 148 602
855 174
16 758 051
34 906 653

--

Crédits annulés
63 093 295
1 618 000
64 711 295
-4 305 661
60 405 634
1 481 018
1 481 018
61 886 652

--

ières de placement, aux

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION				
	Total des opérations d'équipement	45 148 367	42 829 707		2 318 660
	Total des dépenses d'équipement	45 148 367	42 829 707		2 318 660
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (3)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A				
27	DES PARTICIPATIONS				
020	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières				
4581	Total des opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	45 148 367	42 829 707		2 318 660
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	9 700 000	8 218 982		1 481 018
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)	1 985 000			1 985 000
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	11 685 000	8 218 982		3 466 018
	TOTAL	56 833 367	51 048 689		5 784 678

Pour information					
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
106	RESERVES (5)				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (3)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A				
27	DES PARTICIPATIONS				
	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Total des recettes financières				
4582	Total des opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des recettes réelles d'investissement				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)	15 902 877			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	53 400 000	52 544 826		855 174
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)	1 985 000			1 985 000
	Total des recettes d'ordre d'investissement	71 287 877	52 544 826		18 743 051
	TOTAL	71 287 877	52 544 826		18 743 051

Pour information					
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	178 643 376				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectuée une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 384 624 617		1 384 624 617
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	55 000 000		55 000 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	<i>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)</i>			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 762 421		28 762 421
66	CHARGES FINANCIERES	1 192 020		1 192 020
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 927 472		11 927 472
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		52 544 826	52 544 826
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
	Dépenses d'exploitation - Total	1 481 506 530	52 544 826	1 534 051 356
+				
	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1			100 988 718
=				
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			1 635 040 074

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		8 218 982	8 218 982
	<i>PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>			
14	<i>DEROGATOIRES</i>			
15	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)</i>			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
	Total des opérations d'équipement	42 829 707		42 829 707
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>			
29	<i>DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS</i>			
39	<i>DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS</i>			
4581	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</i>			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	42 829 707	8 218 982	51 048 689
+				
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1			
=				
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			51 048 689

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 317 906 705		1 317 906 705
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION	6 472 000		6 472 000
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	276 205 661	8 218 982	284 424 643
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes d'exploitation - Total	1 600 584 366	8 218 982	1 608 803 348
+				
	R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1			
=				
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES			1 608 803 348

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)		10 000 000	10 000 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (5)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (5)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (5)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		42 544 826	42 544 826
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total		52 544 826	52 544 826
+				
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1			178 643 376
+				
	AFFECTATION AUX COMPTES 106			
=				
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			231 188 202

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (2)(3)	1 396 426 000	1 131 773 765	252 850 852	697 370	11 104 013
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	27 215	27 215			
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	675 595	104 742	44 075		526 778
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	1 358 510 596	1 106 088 149	252 421 707		740
6135	LOCATIONS MOBILIERES	1 018 924	738 747	50 127		230 050
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	478 132	478 132			
618	DIVERS	5 266 940	3 747 251	320 500		1 199 189
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	600 000				600 000
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	2 223 777	1 951 957		270 300	1 520
6238	DIVERS	469 211	26 677		427 070	15 464
6248	DIVERS	4 082 070	199 209	14 443		3 868 418
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	2 700 000				2 700 000
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	373 540	273 848			99 692
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	20 000 000	18 137 838			1 862 162
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	55 000 000	55 000 000			
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	55 000 000	55 000 000			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (4)					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 885 000	28 762 421		45 903	76 676
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, PROCEDES, DROITS SIMILAIRES	300 000	254 097		45 903	
6541	Créances admises en non-valeur	28 585 000	28 508 324			76 676
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		1 480 311 000	1 215 536 186	252 850 852	743 273	11 180 689
66	CHARGES FINANCIERES(b)(5)	1 280 000	1 002 834	189 186		87 980
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	1 296 241	1 208 261			87 980
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-16 241	-205 427	189 186		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	18 807 405	11 927 472			6 879 933
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	500 000	445 325			54 675
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	500 000				500 000
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	16 024 405	9 739 626			6 284 779
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 783 000	1 742 521			40 479
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS(d)(6)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES(e)(7)					
022	DEPENSES IMPREVUES(f)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 500 398 405	1 228 466 492	253 040 038	743 273	18 148 602

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	15 902 877				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(8)(9)	53 400 000	52 544 826			855 174
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	43 400 000	42 544 826			855 174
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	10 000 000	10 000 000			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		69 302 877	52 544 826			16 758 051
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION(10)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		69 302 877	52 544 826			16 758 051
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 569 701 282	1 281 011 318	253 040 038	743 273	34 906 653

Pour information	
D 002 Déficit d'exploitation de N-1	100 988 718

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)	
Montant des ICNE de l'exercice	189 186
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	205 427
= Différence ICNE N – ICNE N-1	- 16 241

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (2)					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 381 000 000	937 558 994	380 347 711		63 093 295
706	PRESTATIONS DE SERVICES	1 372 000 000	937 550 459	380 347 711		54 101 830
70611	Redevances d'enlèvement des ordures ménagères		8 535			-8 535
7068	AUTRES REDEVANCES ET DROITS	9 000 000				9 000 000
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (3)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION	8 090 000	6 472 000			1 618 000
7473	PARTICIPATION PROVINCES	8 090 000	6 472 000			1 618 000
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(013+70+73+74+75)	1 389 090 000	944 030 994	380 347 711		64 711 295
76	PRODUITS FINANCIERS(b)					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	271 900 000	276 205 661			-4 305 661
7714	RECouvreMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR		152 941			-152 941
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		4 152 720			-4 152 720
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	271 900 000	271 900 000			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS(d)(4)					
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	1 660 990 000	1 220 236 655	380 347 711		60 405 634

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)	9 700 000	8 218 982			1 481 018
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXE.	8 300 000	8 218 982			81 018
7815	REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	1 400 000				1 400 000
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION(5)					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	9 700 000	8 218 982			1 481 018
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 670 690 000	1 228 455 637	380 347 711		61 886 652

Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	
--	--

Détail du calcul des ICNE au compte 7622	
Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors opérations)				
	Opérations d'équipement n° (3)[...]	45 148 367	42 829 707		2 318 660
0101	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS	11 000 000	10 257 325		742 675
6201	PROPRETE URBAINE	34 148 367	32 572 382		1 575 985
	Total des dépenses d'équipement	45 148 367	42 829 707		2 318 660
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières				
	Opé. pour compte de tiers n° (4)[...]				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	45 148 367	42 829 707		2 318 660

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	9 700 000	8 218 982		1 481 018
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>	<i>9 700 000</i>	<i>8 218 982</i>		<i>1 481 018</i>
13913	DEPARTEMENTS	3 400 000	3 392 676		7 324
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	4 900 000	4 826 306		73 694
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)	1 400 000			1 400 000
	<i>Charges transférées</i>				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)	1 985 000			1 985 000
2128	AUTRES TERRAINS	70 000			70 000
2131	CONSTRUCTIONS DE BATIMENTS	1 915 000			1 915 000
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	11 685 000	8 218 982		3 466 018
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		56 833 367	51 048 689		5 784 678

Pour information
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Total des recettes financières				
	Opé. pour compte de tiers n° (3)[...]				
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES RECETTES REELLES				

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	15 902 877			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)	53 400 000	52 544 826		855 174
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)	10 000 000	10 000 000		
28128	AUTRES TERRAINS	200 000	176 099		23 901
28131	BATIMENTS	18 000 000	18 084 167		-84 167
28188	AUTRES	25 200 000	24 284 560		915 440
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	69 302 877	52 544 826		16 758 051
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(6)	1 985 000			1 985 000
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	1 985 000			1 985 000
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	71 287 877	52 544 826		18 743 051
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	71 287 877	52 544 826		18 743 051
	Pour information				
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				178 643 376

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)
LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		11 000 000	10 257 325		742 675	30 482 621
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	Autres	11 000 000	10 257 325		742 675	30 482 621

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES					
13	Subvention d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	-10 257 325	-30 482 621

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)
LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6201 (1)
LIBELLE : PROPLETE URBAINE

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		34 148 367	32 572 382		1 575 985	690 501 955
20	Immobilisations incorporelles					1 859 821
21	Immobilisations corporelles	28 989 947	27 469 619		1 520 328	400 302 490
2158	AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	36 099	36 099			36 099
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	28 953 848	27 433 520		1 520 328	396 768 614
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	5 158 420	5 102 763		55 657	285 621 371
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	2 152 106	2 126 916		25 190	9 845 888
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	3 006 314	2 975 847		30 467	2 975 847

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES					
13	Subvention d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	-32 572 382	-690 501 955

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	montant maximum autorisé au 01/01/2023	montants des tirages en 2023	montants des remboursements 2023		encours restant dû au 31/12/2023
				intérêts (6615)	remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement		-	-	-	-	-
51928 Autres avances de trésorerie		-	-	-	-	-
5191 Avances du Trésor		-	-	-	-	-
5192 Avances de trésorerie		-	-	-	-	-
51931 Lignes de trésorerie		-	-	-	-	-
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		-	-	-	-	-
5194 Billets de trésorerie		-	-	-	-	-
5198 Autres crédits de trésorerie		-	-	-	-	-
519 Crédits de trésorerie (Total)		-	-	-	-	-

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	organisme prêteur ou chef de file	date de signature	date d'émission ou date de mobilisation (1)	date du premier remboursement	nominal (2)	type de taux d'intérêt (3)	index (4)	taux initial		devise	périodicité des remboursements (6)	profil d'amortissement (7)	possibilité de rembt anticipé o/n	catégorie d'emprunt (8)
								niveau de taux (5)	taux actuariel					
								emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					-									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					198 886 240									
1641 Emprunts en euros (Total)					198 886 240									
17102 / CNC 1979 01 - B	Agence Française Développement	07/11/2014	14/11/2014	30/04/2016	198 886 240	F		0,95	0,98	EUR	S	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					-									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					-									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					-									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					-									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					-									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					-									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					-									
1681 Autres emprunts (Total)					-									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					-									
1687 Autres dettes (Total)					-									
TOTAL GENERAL					198 886 240									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	couverture ? o/n (10)	montant couvert	catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	capital restant dû au 31/12/2023	durée résiduelle (en années)	taux d'intérêt			annuité de l'exercice			solde de l'exercice
						type de taux (12)	index (13)	niveau de taux d'intérêt au 31/12/2023 (14)	capital	charges d'intérêt (15)	intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		-		-					-	-	-	-
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		-		119 486 267					10 257 325	1 208 260	-	189 186
1641 Emprunts en euros (Total)		-		119 486 267					10 257 325	1 208 260	-	189 186
17102 / CNC 1979 01 - B	N	-		119 486 267	10,83	F		0,95	10 257 325	1 208 260	-	189 186
1643 Emprunts en devises (Total)		-		-					-	-	-	-
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		-		-					-	-	-	-
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		-		-					-	-	-	-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		-		-					-	-	-	-
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		-		-					-	-	-	-
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		-		-					-	-	-	-
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		-		-					-	-	-	-
1681 Autres emprunts (Total)		-		-					-	-	-	-
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		-		-					-	-	-	-
1687 Autres dettes (Total)		-		-					-	-	-	-
TOTAL GENERAL		-		119 486 267					10 257 325	1 208 260	-	189 186

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)	A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	organisme prêteur ou chef de file	nominal (2)	capital restant dû au 31/12/2023 (3)	type d'indices (4)	durée du contrat	dates des périodes bonifiées	taux minimal (5)	taux maximal (6)	coût de sortie (7)	taux maximal après couverture éventuelle (8)	niveau de taux au 31/12/2023	intérêts payés au cours de l'exercice (10)	intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<u>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)</u>														
TOTAL A														-
<u>Barrière simple B</u>														
TOTAL B														-
<u>Option d'échange C</u>														
TOTAL C														-
<u>Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé D</u>														
TOTAL D														-
<u>Multiplificateur jusqu'à 5 E</u>														
TOTAL E														-
<u>Autres types de structures F</u>														
TOTAL F														-
TOTAL GENERAL														-

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelle

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices

/ 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2023

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

structures / indices sous-jacents	(1) indices en euros	(2) indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) écarts d'indices zone euro	(4) indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) écarts d'indices hors zone euro	(6) autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1 produits					
	100,00 % de l'encours					
	119 486 267,30 Francs					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structure						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2023 après opérations de couverture éventuelles.

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	DELIBERATION
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p style="text-align: right;">Catégories de biens amorties :</p> <p>Immobilisations incorporelles</p> <p>Frais d'études non suivies de réalisations 5 ans Logiciels 2 ans Subvention d'équipement versée : à des organismes ou des personnes de droit privé 5 ans à des organismes publics 15 ans</p> <p>Immobilisations corporelles</p> <p>Appareils de laboratoire 2 ans Autre agencement et aménagement de terrain 30 ans Autre installation de collectes des déchets 10 ans Bacs de collecte des déchets 7 ans Camions et véhicules industriels 10 ans Canalisations d'adduction d'eau 15 ans Colonne de point d'apport volontaire 5 ans Construction sur sol d'autrui pour le captage 60 ans Matériel de bureau 2 ans Matériel informatique 2 ans Mobilier 10 ans Organes de régulation (électronique, capteurs ...) 4 ans Ouvrage de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable 15 ans Pompes, appareils électromécaniques 5 ans Quai d'apport volontaire 15 ans Réseau d'assainissement 60 ans Station d'épuration 60 ans Véhicules et utilitaires légers 5 ans</p>	<p>n°2015/1676 du 21/12/2015</p>

ANNEXE	IV
ETAT DES PROVISIONS	A3-1

Compte d'imputation	Objet de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2023	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
14 - Provisions réglementées							
145 - pour différé de remboursement de la dette							
15 - Provisions pour risques et charges		10 000 000		10 000 000	202 415 105		202 415 105
15112- Provisions pour litiges et contentieux	Provisions pour litiges		31/12/2021		658 000		658 000
15112- Provisions pour litiges et contentieux	Provisions pour litiges		31/12/2020		1 950 000		1 950 000
15182 - Autres provisions pour risque	Provision pour créances irrécouvrables	10 000 000	31/12/2013	10 000 000	199 807 105		199 807 105
Provision pour dépréciation		0		0	0	0	0
29 - des immobilisations							
39 - des stocks							
49 - des comptes de redevables							
59 - des cptes financiers							
TOTAL GENERAL		10 000 000		10 000 000	202 415 105	0	202 415 105

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		19 300 000	18 476 307
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		11 000 000	10 257 325
1641	EMPRUNTS EN EUROS	11 000 000	10 257 325
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		8 300 000	8 218 982
13913	DEPARTEMENTS	3 400 000	3 392 676
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	4 900 000	4 826 306
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	18 476 307			18 476 307

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		69 302 877	52 544 826
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		69 302 877	52 544 826
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)	10 000 000	10 000 000
28128	AUTRES TERRAINS	200 000	176 099
28131	BATIMENTS	18 000 000	18 084 167
28188	AUTRES	25 200 000	24 284 560
021	Virement de la section de fonctionnement	15 902 877	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	52 544 826		178 643 376		231 188 202

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	18 476 307
Ressources propres disponibles IV	231 188 202
Solde V=IV-II (3)	+212 711 895

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : [...] Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :			
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
DEPENSES (a)					
[...]	(2)				
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>					
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>					
Annulations sur dépenses (c)(3)					
Dépenses nettes (a-c)					
RECETTES (b)					
Financement par le tiers (4)					
Financement par d'autres tiers (4)					
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>					
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>					
Annulations sur recettes (d) (3)					
Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2023	Total cumulé (toutes les délibérations)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2023)(1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023(2)	Restes à financer (exercices au delà de 2023)(3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2023
Dépenses	160 000 000	168 482 258	328 482 258	79 333 891	34 148 367	216 575 985	32 572 382
62 2020 1 PROPRETE URBAINE	160 000 000	168 482 258	328 482 258	79 333 891	34 148 367	216 575 985	32 572 382
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2023	Total cumulé (toutes les délibérations) 0	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2023)(1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023(2)	Restes à financer (exercices au delà de 2023)(3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2023
Dépenses	44 255 193	2 985 160 327	3 029 415 520	2 379 199	188 299 685	2 854 721 479	172 314 842
62 2023 1 DEPENSES RECURENTES PROPRETE URBAINE		2 490 000 000	2 490 000 000			2 490 000 000	
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D.INFORMATION	
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	C4
Uniquement pour le SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale	

C4 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	17 917 495 042	15 448 008 293	44 147 417	15 492 155 710
RECETTES	17 917 495 042	18 268 423 453		18 268 423 453
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 433 284 430	6 561 813 506	385 615 730	6 947 429 236
RECETTES	10 433 284 430	5 085 359 298		5 085 359 298

2 - BUDGETS ANNEXES 02 : Exercice 2023 - Déchets Ménag.

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 670 690 000	1 534 051 356	743 273	1 534 794 629
RECETTES	1 670 690 000	1 608 803 348		1 608 803 348
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	56 833 367	51 048 689		51 048 689
RECETTES	249 931 253	52 544 826		52 544 826

2 - BUDGETS ANNEXES 03 : Exercice 2023 - Eau Potable

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	471 500 000	117 851 405	287 104	118 138 509
RECETTES	471 500 000	449 507 094		449 507 094
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	523 968 759	272 240 303	12 463 853	284 704 156
RECETTES	737 299 604	327 336 299		327 336 299

2 - BUDGETS ANNEXES 04 : Exercice 2023 - Assainissement

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	290 350 000	184 772 287		184 772 287
RECETTES	290 350 000	240 211 598		240 211 598
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 072 575 684	459 234 971	18 412 449	477 647 420
RECETTES	1 072 575 684	305 443 152		305 443 152

2 - BUDGETS ANNEXES 05 : Exercice 2023 - Morgue

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	169 928 226	130 955 047		130 955 047
RECETTES	169 928 226	144 953 597		144 953 597
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 136 367	34 098 153	14 397 882	48 496 035
RECETTES	57 136 367	10 542 081		10 542 081

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D.INFORMATION	

3 - PRESENTATION AGREEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	20 519 963 268	17 415 638 388	45 177 794	17 460 816 182
RECETTES	20 519 963 268	20 711 899 090		20 711 899 090
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 143 798 607	7 378 435 622	430 889 914	7 809 325 536
RECETTES	12 550 227 338	5 781 225 656		5 781 225 656
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	32 663 761 875	24 794 074 010	476 067 708	25 270 141 718
TOTAL AGREGE DES RECETTES	33 070 190 606	26 493 124 746		26 493 124 746

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

Collectivité : VILLE DE NOUMEA

Budget : Budget Déchets Ménagers

ETAT DES ENTREES

Nature : 2128

Variation d'Immobilisation pour l'exercice 2023

Critères particuliers: Budget: Budget Déchets Ménagers / Tous / Validé(es) / Sans cession /

NUMERO DE BIEN PAR MODALITE D'ACQUISITION	DESIGNATION DU BIEN	DUREE	VALEUR ACQUISITION	CUMUL AMORTISSEMENT
AUT22AGTTER/014	AGTTER - TRAVAUX SUPPORT POUR PAV - FACTURES 2022	30	65 190,00	0,00
Total par Nature : 2128			65 190,00	0,00

Collectivité : VILLE DE NOUMEA

Budget : Budget Déchets Ménagers

ETAT DES ENTREES

Nature : 2131

Variation d'Immobilisation pour l'exercice 2023

Critères particuliers: Budget: Budget Déchets Ménagers / Tous / Validé(es) / Sans cession /

NUMERO DE BIEN PAR MODALITE D'ACQUISITION	DESIGNATION DU BIEN	DUREE	VALEUR ACQUISITION	CUMUL AMORTISSEMENT
AUT22BATPUB02/002	BATPUB02 - AMENAGEMENT ZONE DE STOCKAGE - FACTURES 2022	15	1 914 800,00	0,00
Total par Nature : 2131			1 914 800,00	0,00

Collectivité : VILLE DE NOUMEA

Budget : Budget Déchets Ménagers

ETAT DES ENTREES

Nature : 2188

Variation d'Immobilisation pour l'exercice 2023

Critères particuliers: Budget: Budget Déchets Ménagers / Tous / Validé(es) / Sans cession /

NUMERO DE BIEN PAR MODALITE D'ACQUISITION	DESIGNATION DU BIEN	DUREE	VALEUR ACQUISITION	CUMUL AMORTISSEMENT
AUT22AUTIMC02/004	AUTIMC02 DPSD 2022	7	36 474 413,00	0,00
AUT23AUTIMC02/003	AUTIMC02 SEED 2023	7	27 433 520,00	0,00
Total par Nature : 2188			63 907 933,00	0,00
Total par modalité d'acquisition : Acquisition			65 887 923,00	0,00
Total par Budget : Budget Déchets Ménagers			65 887 923,00	0,00
Total par Collectivité : VILLE DE NOUMEA			65 887 923,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES :

Pour

Contre

Abstentions

Date de convocation : . . / . . / . . .

Présenté par(1),

A le

. (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

[...]	
-------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le .../.../.....

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : .


Nombre de membres en exercice	53
Nombre de membres présents	32
Nombre de suffrages exprimés	48
VOTES :	
Pour	48
Contre	-
Abstention	1

Date de convocation : 14 juin 2024

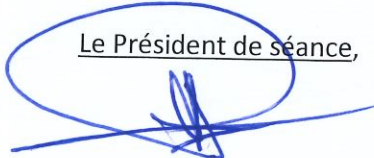
Présenté par Monsieur Jean-Pierre DELRIEU, 1^{er} adjoint au maire de la ville de Nouméa, président de séance.

A Nouméa, le 24 JUIN 2024

Le secrétaire de séance,


Warren NAXUE

Le Président de séance,







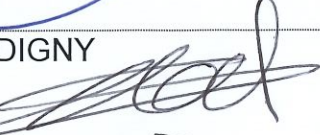

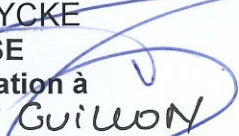




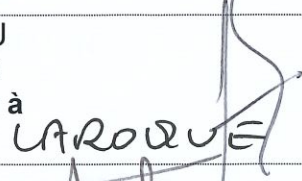
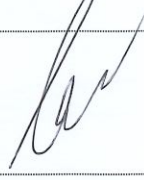
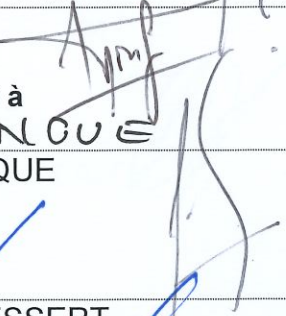
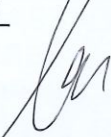

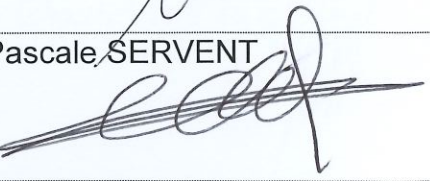

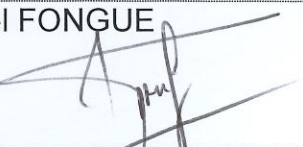
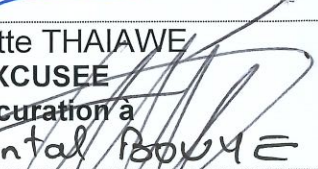

Jean-Pierre DELRIEU
1^{er} Adjoint au Maire, chargé de la coordination
municipale, des ressources humaines, de l'action éducative, de
l'insertion et de la prévention de la délinquance

Délibéré par le conseil municipal, réuni en séance publique, le 20 juin 2024.

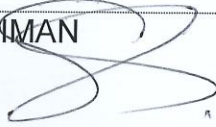


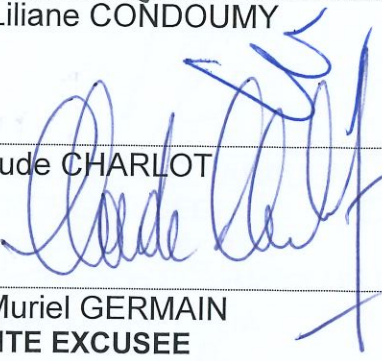

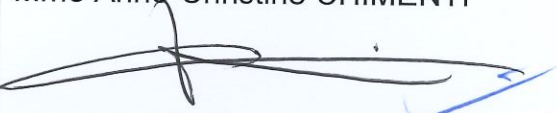



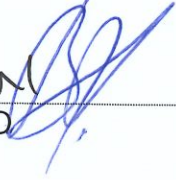
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission de la présente délibération au commissaire délégué de la République pour la province Sud, le 25 JUIN 2024 et de la publication par voie électronique, le 25 JUIN 2024.

Les membres du conseil municipal

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

M. Jean-Pierre DELRIEU 	Mme Janine BAJON 
Mme Chantal BOUYE 	Mme Vaimoé ALBANESE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à M. Warren NAXUE 
M. Patrick GUILLON 	Mme Isabelle LAFLEUR 
Mme Fabienne CHARDIGNY ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Pascale SERVENT 	M. Nicolas BRIGNONE ABSENT EXCUSE A donné procuration à Mme Diane BUI-DUYET 
M. Tristan DERYCKE ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Patrick GUILLON 	Mme Cindy PRALONG 
Mme Diane BUI-DUYET 	M. Philippe BLAISE 
M. Warren NAXUE 	Mme Naïa WATEOU ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Valerie LAROQUE 
Mme Françoise SUVE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à M. Marc ZEISEL 	M. Luc BRUN ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Michel FONGUE 
M. Marc ZEISEL 	Mme Valérie LAROQUE 
Mme Pascale SERVENT 	M. Christophe DELESSERT 
M. Michel FONGUE 	Mme Charlotte THAI AWE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Chantal BOUYE 

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Stéphanie PAIMAN 	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION 
M. Alexandre MACHFUL 	Mme Liliane CONDOUMY 
M. Bruno CAPY ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Christophe DELIERE 	M. Claude CHARLOT 
Mme Tuilogona O'CONNOR 	Mme Muriel GERMAIN ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à M. Michel DESMEUZES 
M. Marc LE LEIZOUR 	M. Makaokio FIHIPALAI ABSENT
Mme Anne-Christine CHIMENTI 	M. Patrick SAKOUMORI 
Mme Kimberley BARONI ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à M. Marc LELEIZOUR 	Mme Christiane SARIDJAN 
M. Christophe DELIERE 	M. Daniel HINSCHBERGER ABSENT EXCUSE A donné procuration à Mme Janine BAJON 
Mme Laurène CASSAGNE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Christine BELLET 	Mme Magali MANUOHALALO 
M. Michel DESMEUZES 	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER ABSENT EXCUSE A donné procuration à Mme Magali MANUOHALALO 
Mme Christine BELLET 	M. Joseph BOANEMOA ABSENT

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Laurie HUMUNI ABSENTE	Mme Christine LE SAINT ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Anne Christine EHIMENTI
Mme Veylma FALAEO ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à M. Jonas TAOFIFENUA	M. Bernard LAVANDIER
M. Emmanuel BERART ABSTENTION	Mme Jeanne POELLABAUER ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à M. Patrick SAKOUMOURI
M. Eric MELTESALE	M. Jonas TAOFIFENUA

Pôle Ressources

Direction des Finances

Cellule Préparation Budgétaire et
Support

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET Compte administratif du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2023

P.J. - 3 projets de délibération
- 1 annexe

1. LES RESULTATS

Le compte administratif du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2023 présente un résultat définitif excédentaire de 153 159 514 francs CFP, se décomposant comme suit :

Détermination du résultat		CA 2023
1	Résultat d'exploitation	-26 236 726
2	Solde d'exécution d'investissement	180 139 513
3	Résultat de clôture 2023 (= 1+2)	153 902 787
4	Restes à réaliser d'exploitation	-743 273
5	Restes à réaliser d'investissement	
6	Résultat définitif 2023 (= 3+4+5)	153 159 514

Ce compte administratif est conforme au compte de gestion du trésorier de la province Sud qui présente le même résultat de clôture pour l'exercice 2023, comme récapitulé dans le tableau suivant :

Budget annexe gestion des déchets ménagers et assimilés	Résultat de clôture de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	178 643 376		1 496 137	180 139 513
Exploitation	-100 988 718		74 751 992	-26 236 726
TOTAL	77 654 658	0	76 248 129	153 902 787

Par souci de clarté dans la présentation, seules les opérations réelles feront l'objet d'un commentaire. Les restes à réaliser ainsi que les opérations d'ordre seront formalisés dans un tableau synthétique en fin de note.

2. L'EXECUTION

A. EN SECTION D'EXPLOITATION

L'exploitation de la gestion des déchets ménagers et assimilés s'est opérée comme suit :

a) Les dépenses

Dépenses	Prévisions	Engagé	%	Exécuté	%	Reste à réaliser	%
Gestion des déchets ménagers et assimilés	1 444 118 405	1 426 057 783	99%	1 425 314 510	99%	743 273	0%
Frais de personnel	55 000 000	55 000 000	100%	55 000 000	100%	0	0%
Charges financières	1 280 000	1 192 020	93%	1 192 020	93%	0	0%
Total	1 500 398 405	1 482 249 803	99%	1 481 506 530	99%	743 273	0%

Les dépenses d'exploitation ont été mandatées à hauteur de 1 481 506 530 francs CFP. Elles se répartissent comme suit :

➤ Gestion des déchets ménagers et assimilés : 1 425 314 510 F

- collecte et traitement des ordures ménagères	: 1 112 363 726 F
- collecte des déchets verts et des objets encombrants	: 110 000 000 F
- collecte et entretien des points d'apport volontaire	: 13 228 920 F
- gestion de la clientèle	: 124 000 000 F
- programme local de prévention des déchets	: 2 727 849 F
- frais généraux (affranchissement, frais bancaires...)	: 1 312 229 F
- frais de communication	: 2 022 423 F
- charges d'administration générale refacturées	: 18 137 838 F
- divers entretiens sur sites	: 831 632 F
- logiciel régie des ordures ménagères	: 254 097 F
- titres annulés sur exercices antérieurs	: 9 739 626 F
- créances irrécouvrables	: 28 508 324 F
- remboursement de subvention	: 1 742 521 F
- autres charges	: 445 325 F

➤ Frais de personnel : 55 000 000 F

Il s'agit du coût du personnel affecté à ce service en 2023, faisant l'objet d'une refacturation du budget principal sur lequel émargent les agents.

➤ Intérêts des emprunts : 1 192 020 F

Les intérêts de l'annuité de la dette au titre de l'année 2023 se sont élevés à 1 192 020 francs CFP.

b) Les recettes

Recettes	Prévisions	Exécution	%
Redevances d'enlèvement des ordures ménagères	1 381 000 000	1 317 906 705	95%
Subventions	8 090 000	6 472 000	80%
Produits exceptionnels	271 900 000	276 205 661	102%
Total	1 660 990 000	1 600 584 366	96%

Les recettes d'exploitation se sont été élevées à 1 600 584 366 francs CFP, se décomposant comme suit :

- redevances d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	: 1 317 906 705 F
- subvention de la province Sud (prévention des déchets)	: 6 472 000 F
- subvention d'équilibre	: 271 900 000 F
- produits exceptionnels (régularisation)	: 4 305 661 F

Pour l'exercice 2023, le produit de la REOM ne permettant pas de couvrir les dépenses d'exploitation du service, il a été nécessaire de recourir à une subvention exceptionnelle du budget principal d'un montant de 271 900 000 francs CFP pour couvrir la reprise du déficit d'exploitation de l'exercice 2022 et équilibrer la section d'exploitation.

B. EN SECTION D'INVESTISSEMENT

En investissement, l'exécution du budget s'est opérée comme suit :

a) Les dépenses

Dépenses	Prévisions	Engagé	%	Exécuté	%	Reste à réaliser	%
Programme d'investissement	34 148 367	32 572 382	95%	32 572 382	95%	0	0%
Remboursement capital de la dette	11 000 000	10 257 325	93%	10 257 325	93%	0	0%
Total	45 148 367	42 829 707	95%	42 829 707	95%	0	0%

Les dépenses d'investissement mandatées au cours de l'exercice se sont élevées à 42 829 707 francs CFP. Elles se répartissent comme suit :

➤ Programme d'investissement : 32 572 382 F

- achat de bacs de collecte d'ordures ménagères	: 26 478 392 F
- matériel de prévention des déchets	: 991 227 F
- travaux sur les points d'apport volontaire et sur zone de stockage	: 5 102 763 F

➤ Dette : 10 257 325 F

Le remboursement du capital de la dette de ce budget annexe s'est élevé à 10 257 325 francs CFP.

b) Les recettes

Aucune recette d'investissement n'a été comptabilisée sur ce budget en 2023.

3. RESTES A REALISER

Les restes à réaliser de l'exercice correspondent à des dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2023, pour lesquelles il existe un acte d'engagement. Ils s'établissent comme suit en dépenses de fonctionnement :

Dépenses d'exploitation à reporter sur 2024

Chapitre	Compte	Libellé	Montant reporté
011	6231	Annonces et insertions	270 300
	6238	Divers	427 070
65	651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits similaires	45 903
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION A REPORTER SUR 2024 :			743 273 F

4. LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre de section à section de l'exercice 2023 (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) sont récapitulées ci-dessous.

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES OM	042	6815	10 000 000	040	15182	10 000 000
AMORTISSEMENTS AUTRES TERRAINS	042	6811	176 099	040	28128	176 099
AMORTISSEMENTS BATIMENTS	042	6811	18 084 167	040	28131	18 084 167
AMORTISSEMENTS AUTRES IMMOBILISATIONS	042	6811	24 284 560	040	28188	24 284 560
REPRISE SUBV TRANSF PART PS	040	13913	3 392 676	042	777	3 392 676
REPRISE SUBV TRANSF PART AUTRES ETB LOCAUX	040	13916	4 826 306	042	777	4 826 306
	TOTAL		60 763 808	TOTAL		60 763 808

5. CONCLUSION

Conforme au compte de gestion du trésorier de la province Sud, le compte administratif du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés présente donc,

pour l'exercice 2023, un résultat définitif excédentaire de 153 159 514 francs CFP, généré par des résultats reportés d'investissement de 178 643 376 francs CFP.

Cependant, l'exploitation de ce budget a nécessité une subvention d'équilibre exceptionnelle du budget principal de 271,9 millions de francs CFP.

Le résultat définitif sera définitivement intégré au budget 2024 à l'occasion de l'affectation des résultats, après le vote du présent compte administratif.

Tels sont les éléments du compte administratif de ce budget annexe pour l'exercice 2023 que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 7 juin 2024

Le Maire,

Sonia LAGARDE

